MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 853 20 août 2003

SOMMAIRE

Abingworth Bioventures II, Sicav, Luxembourg-	Fiduciaire Baker & Norton S.A., Luxembourg	40926
Kirchberg	Financière des Trois Rois S.A., Luxembourg	40939
Ace Fund, Sicav, Luxembourg 40923	Foxroad Luxembourg, S.à r.l., Strassen	40925
Acem S.A., Luxembourg	General Key Holding S.A., Luxembourg	40935
Acem S.A., Luxembourg 40919		40921
Acem S.A., Luxembourg 40920	Hervain Investissements S.A., Luxembourg	40938
Acem S.A., Luxembourg 40920	Hydra Investissements S.A., Luxembourg	40924
Adelaïde, Sicav, Luxembourg 40917	Immobilière de St Paul S.A., Luxembourg	40926
Aérienne S.A., Luxembourg	Immobilvest S.A., Luxembourg	40920
Agimarque Romans, S.à r.l., Luxembourg 40940	International Bond Fund Management Company	
Allcap Investment Management S.A.H., Luxem-	S.A.H., Luxembourg	40921
bourg 40924	International Fire Center S.A., Dudelange	40936
Alnus Fund, Sicav, Luxembourg 40923		40918
Arroba S.A., Luxembourg	Intralux Transports, S.à r.l., Kehlen	40922
Balata, S.à r.l., Luxembourg 40933	J.C. Decaux Luxembourg S.A., Luxembourg	40937
Banque Colbert (Luxembourg) S.A., Senninger-	Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A., Lu-	
berg	xembourg	40909
Bay Properties S.A., Luxembourg 40916		40910
Bay Properties S.A., Luxembourg 40916		40925
Bay Properties S.A., Luxembourg 40916	Midilux Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg	40935
Bill Boy Group S.A	Nichido Investment (Luxembourg) S.A.H., Müns-	
BJ Services Company, S.à r.l., Luxembourg 40933	bach	40934
BJ Services International, S.à r.l., Luxembourg 40918	Northern Seas Charter S.A., Luxembourg	40914
BRP Investments, S.à r.l., Luxembourg 40910		40918
Brixia International S.A., Luxembourg 40921	Omega Investment Corporation S.A	40925
C.N. International S.A., Luxembourg 40926	Patchwork S.A., Luxembourg	40927
Capacitors International S.A., Luxembourg 40937	Philip Morris Luxembourg S.A., Windhof-Koerich	40916
Cleome Index, Sicav, Luxembourg 40921	Pictet International Capital Management, Sicav,	
Cofipier S.A., Luxembourg	Luxembourg	40923
Compagnie Luxembourgeoise de Financement de	Piperno International Holding S.A., Luxembourg.	40934
Commerces S.A., Luxembourg 40935		40921
Delassur S.A., Luxembourg	Potok S.A., Luxembourg	40927
Delphi Fund, Sicav, Luxembourg 40924	Printemps Réassurance S.A., Luxembourg	40914
Eurogen Holding S.A., Luxembourg 40927	Privata Finance S.A., Luxembourg	40939
Eurogen Holding S.A., Luxembourg 40938	Publi Europe S.A., Strassen	40918
Eurolux Holding S.A.H., Luxembourg 40934	Publi Europe S.A., Strassen	40918
(The) European Asset Value Fund, Sicav, Luxem-	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	40924
bourg 40922	Radcliff Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg	40937
European Media Partners, S.à r.l., Luxembourg 40905	Ramsar III S.A.H., Luxembourg	40920
Ewita Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg 40905	S.E.M. S.à r.l., Scroccaro European Management,	

S.à r.l., Ettelbruck	40928	Société Ardennaise d'Investissement, S.à r.l.,	
S.I.T. S.A., Sitcom International Trade S.A., Lu-	40020	Luxembourg	
xembourg	40939	Top Asset Management S.A., Luxembourg	40927
S.U. International Holding Company S.A., Luxem-		TP Management (Luxembourg) S.A., Senninger-	
bourg	40920	berg	40915
Sambrasil International Show, S.à r.l., Luxem-		Tresfin Holding S.A., Luxembourg	40898
bourg	40919	U.P. S.A., Luxembourg	40898
Sambrasil International Show, S.à r.l., Luxem-		UBS Capital III, S.à r.l., Luxembourg	40917
bourg	40919	UBS Capital III, S.à r.l., Luxembourg	40917
San Silverio, S.à r.l., Luxembourg	40938	UBS Capital III, S.à r.l., Luxembourg	40917
Saninfo, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	40932	Unicapital Investments II (Management) S.A.H.,	
Saninfo, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	40933	Luxembourg	40922
Schmied Ecotechnik S.A., Luxembourg	40944	Union Investment Luxembourg S.A., Luxemburg.	40934
Schräinerei Olivier Conrardy, S.à r.l., Foetz	40938	Virgilate Holding S.A	40925
Scottish Financial (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-		Vivrais Holding S.A., Luxembourg	40904
bourg	40899	Wellfleet, Sicav, Luxembourg	40923
Sévigné C.R.C. S.A	40925	Wirr S.A., Luxembourg	40915
Sirius Transformation Support, S.à r.l., Luxem-		Woodstock by Conrardy, S.à r.l., Dippach	40926
bourg	40929	Worldwide Sicav, Luxembourg	40922
Skandia Reassurance S.A., Luxembourg	40904	Yeoman International Holdings S.A., Luxembourg	40915

TRESFIN HOLDING S.A., Société Anonyme, (anc. TRESFIN S.A.).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.096.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

TRESFIN HOLDING S.A. (anc. TRESFIN S.A.)

G. Diederich / J.-M. Heitz

Administrateurs

(043069.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

U.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.926.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour la société U.P. S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(043074.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

COFIPIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 63.019.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(043094.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

SCOTTISH FINANCIAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1128 Luxembourg, 39, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 94.600.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the tenth day of July.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, who will remain depository of the present minutes.

There appeared:

SCOTTISH ANNUITY & LIFE HOLDINGS, LTD., a company incorporated under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Maples and Calder, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr Jean-Marc Ueberecken, LL.M., residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 22 June 2003.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its here above stated capacities, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

- Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become members in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.
- **Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of memberships or similar corporate structures.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

- Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.
- Art. 4. The Company will assume the name of SCOTTISH FINANCIAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.
- Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its members. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

- **Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of members representing three quarters of the share capital at least. The existing members shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them.
- **Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.
- Art. 9. The Company's shares are freely transferable among members. Inter vivos, they may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased member may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the members will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be members.

The managers are appointed by the general meeting of members which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any two managers.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

- **Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.
- **Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.
- **Art. 16.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

- **Art. 17.** Each member may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each member is entitled to as many votes as he holds or represents shares.
- **Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of members representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole member exercises the powers granted to the general meeting of members under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

- Art. 20. The Company's year commences on the first day of January and ends on the last day of December of each year.
- **Art. 21.** Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- **Art. 22.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the members. The board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be members, and which are appointed by the general meeting of members which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the members proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

All five hundred shares have been subscribed by SCOTTISH ANNUITY & LIFE HOLDINGS, LTD., prenamed.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the last day of December 2003.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred (1,900.-) euros.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, SCOTTISH ANNUITY & LIFE HOLDINGS, LTD., representing the entirely of the subscribed capital has passed the following resolutions

- 1. The registered office of the Company shall be at 39, Val Saint-André, L-1128 Luxembourg.
- 2. SCOTTISH ANNUITY & LIFE HOLDINGS, LTD. resolves to elect as managers of the company for an indefinite period:
- Mr Paul Goldean, with professional address at Crown House, Third Floor, 4 Par-la-Ville Road, Hamiltion HM 12 Bermuda.
- Mr Scott E. Willkomm, with professional address at Crown House, Third Floor, 4 Par-la-Ville Road, Hamiltion HM 12 Bermuda.
- Mr Michael C. French, with professional address at Crown House, Third Floor, 4 Par-la-Ville Road, Hamiltion HM 12 Bermuda,

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with Us the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, lequel restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

SCOTTISH ANNUITY & LIFE HOLDINGS, LTD, une société constituée selon les lois des lles Cayman, avec siège social à Maples and Calder, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, lles Cayman.

ici représentée par M. Jean-Marc Ueberecken, LL.M., demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 22 juin 2003.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

- **Art. 1**er. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.
- **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La Société prend la dénomination de SCOTTISH FINANCIAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le société social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.
 - Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.
- **Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance; en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

- **Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.
- Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- Art. 16. Les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

- **Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

- Art. 20. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.
- Art. 21. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.
- Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

L'intégralité des cinq cents (500) parts sociales a été souscrite par SCOTTISH ANNUITY & LIFE HOLDINGS, LTD., préqualifiée.

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Provisions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2003.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ mille neuf cents (1.900.-) euros.

Résolutions

Et aussitôt SCOTTISH ANNUITY & LIFE HOLDINGS, LTD., représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à 39, Val Saint-André, L-1128 Luxembourg.

- 2. L'associé unique décide d'élire les personnes suivantes en tant que gérants de la société pour une durée indéterminée:
- M. Paul Goldean, ayant pour adresse professionnelle Crown House, Third Floor, 4 Par-la-Ville Road, Hamiltion HM 12 Bermuda,
- M. Scott E. Willkomm, ayant pour adresse professionnelle Crown House, Third Floor, 4 Par-la-Ville Road, Hamiltion HM 12 Bermuda,
- M. Michael C. French, ayant pour adresse professionnelle Crown House, Third Floor, 4 Par-la-Ville Road, Hamiltion HM 12 Bermuda.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: J.-M. Ueberecken, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, vol. 139S, fol. 72, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

A. Schwachtgen.

(042751.3/230/318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

SKANDIA REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R. C. Luxembourg B 25.381.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SKANDIA REASSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(041955.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

VIVRAIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 88.393.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 juillet 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes

Tous les trois domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est STUDIO COMMERCIALE E FIDUCIARIO MICHELE ROMERIO avec siège social à Carabella, 6582 Pianezzo.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

En outre, Madame Andrea Dany a été nommée aux fonctions d'administrateur de la société portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Son mandat prendra fin avec celui des administrateurs en place à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043077.3/693/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

EWITA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 64.151.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 juin 2003 que:

- les mandats des administrateurs sortants suivants:
- Mme Annie Swetenham, corporate manager,
- Monsieur Gérard Muller, économiste,
- Monsieur Fernand Heim, chef-comptable,

tous avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes sortant:

CHESTER CLARK LIMITED, avec siège social au 17, Percy Place, Dublin 4, Irlande,

ont été reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03404. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042978.3/521/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

EUROPEAN MEDIA PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 94.602.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the seventeenth of July.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

MYBAID ENTERPRISES LIMITED, registered under number HE 124537, with registered office at Agiou Pavlou, 15, Ledra House, Agios Andreas, P.C. 1103, Nicosia, Cyprus,

here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch-sur-Alzette,

by virtue of a proxy given in Nicosia, Cyprus, on July 17, 2003.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, through its mandatory, intends to incorporate a «one-man limited liability company» (société à responsabilité limitée unipersonnelle), the Articles of which it has established as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée unipersonnelle which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and the present Articles of Incorporation.

At any moment, the member may join with one or more joint members and, in the same way, the following members may adopt the appropriate measures to restore the unipersonnel character of the company.

Art. 2. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

- Art. 3. The company is incorporated under the name of EUROPEAN MEDIA PARTNERS, S.à r.l.
- Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred (12,500.-) euro (EUR) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five (25.-) euro (EUR) each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares held by the sole member are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more members, the shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Title III.- Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time «ad nutum» with or without indication of reasons by the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member. In case of more members the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

- **Art. 10.** The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.
- **Art. 11.** Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members. However, the sole member or, as the case may be, the meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI.- Dissolution

Art. 12. The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by the general meeting of members. The liquidator or liquidators will be vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities will be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII.- General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws.

Subscription and payment

All the shares have been subscribed by MYBAID ENTERPRISES LIMITED, prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred (12,500.-) euro is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2003.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand seven hundred and fifty (1,750.-) euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

- 1) The named managers of the company for an undetermined period are:
- a) HALSEY, S.à r.l., R. C. S. B Number 50.984, a company with its registered office in 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,
- b) Mr Mariusz Waniolka, company director, born on June 6, 1967, in Bielsko Biala, Poland, residing UI, Petyhorska 2/2 Kielce, Poland.

The company is validly bound by the sole signature of any manager.

2) The Company shall have its registered office in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxy holder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille trois, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MYBAID ENTERPRISES LIMITED, enregistrée sous le numéro HE 124537, avec siège social à Agiou Pavlou, 15, Ledra House, Agios Andreas, P.C. 1103, Nicosie, Chypre,

ici représentée par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-sur-Alzette,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Nicosie, Chypre, le 17 juillet 2003.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier.- Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limité et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

À tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

- Art. 3. La Société prend la dénomination de EUROPEAN MEDIA PARTNERS, S.à r.l.
- Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

Art. 7. Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés

que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés et révoqués en tout temps «ad nutum» avec ou sans indication de raisons par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

Les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

- Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.
- Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Chaque année, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale a atteint le dixième du capital émis mais doit reprendre jusqu'à ce que le fonds de réserve soit entièrement reconstitué lorsque, à tout moment et pour n'importe quelle raison, ce fonds a été entamé.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par MYBAID ENTERPRISES LIMITED, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cent cinquante (1.750,-) euros.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:
- a) HALSEY, S.à r.l., R. C. S. B Numéro 50.984, une société avec siège social à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,
- b) Monsieur Mariusz Waniolka, administrateur de sociétés, né le 6 juin 1967, à Bielsko Biala, Pologne, demeurant UI, Petyhorska 2/2 Kielce, Pologne.

La société est valablement engagée par la seule signature d'un gérant.

2) Le siège de la Société est fixé à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2003, vol. 139S, fol. 77, case 11. - Recu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

A. Schwachtgen.

(042754.3/230/242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

ABINGWORTH BIOVENTURES II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 55.280.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 16 juillet 2003 que Mme Geneviève Blauen, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée à la fonction d'administrateur en remplacement de Mme M.-Rose Dock, démissionnaire.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06888. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042981.3/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

LE FOYER, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 67.199.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 3 avril 2003 que:

- LUXEMPART S.A. et Messieurs François Tesch, Romain Becker, Marcel Dell, Dominique Laval, Henri Marx, Théo Worré et Patrick Zurstrassen ont été reconduits comme administrateurs pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de 2004 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2003;
- Monsieur Alphonse Sinnes, Président du Comité de Direction de la BANQUE RAIFFEISEN, a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur Etienne Vanhyfte, pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de 2004 qui aura à statuer sur l'exercice 2003.

Pour réquisition

LE FOYER, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A.

M. Dell / F. Tesch

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042787.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

LIFRAPOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 75.788.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07116, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(042790.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

BRP INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 94.603.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the fourth of July.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BRPTE, BRPTX et GRP Senc, the registration of which being actually in progress, a company with registered office in L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal,

here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch-sur-Alzette,

by virtue of a proxy given in Boston, Marbella and Luxembourg, on July 3, 2003.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, through its mandatory, intends to incorporate a «one-man limited liability company» (société à responsabilité limitée unipersonnelle), the Articles of which it has established as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée unipersonnelle which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and the present Articles of Incorporation.

At any moment, the member may join with one or more joint members and, in the same way, the following members may adopt the appropriate measures to restore the unipersonnel character of the company.

Art. 2. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

- Art. 3. The company is incorporated under the name of BRP INVESTMENTS, S.à r.l.
- Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred (12,500.-) euro (EUR) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five (25.-) euro (EUR) each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares held by the sole member are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more members, the shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Title III.- Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time «ad nutum» with or without indication of reasons by the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member. In case of more members the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

- **Art. 10.** The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.
- Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members. However, the sole member or, as the case may be, the meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI.- Dissolution

Art. 12. The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by the general meeting of members. The liquidator or liquidators will be vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities will be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII.- General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws.

Subscription and Payment

All the shares have been subscribed by BRPTE, BRPTX et GRP Senc, prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred (12,500.-) euro is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2003.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand seven hundred and fifty (1,750.-) euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

- 1) The named managers of the company for an undetermined period are:
- a) Mr Christophe Gammal, economist, born on August 9, 1967, in Uccle, Brussels, residing in L-4247 Esch/Lallange, 108, route de Mondercange,

- b) Mr David Harvey, company director, born on April 30, 1947, in London, residing in Rock House, 2B Gardiners Road, Gibraltar;
- c) Mr Thomas Blumenthal, company director, born on February 13, 1959, in Los Angeles, California, USA, with professional address at 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

The company is validly bound by the joint signature of two managers.

However for day-to-day management the company is validly bound by the sole signature of any manager.

2) The Company shall have its registered office in L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, 8th floor.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatre juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRPTE, BRPTX et GRP Senc, en cours d'inscription au registre de commerce, une société avec siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal,

ici représentée par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-sur-Alzette,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston, Marbella et Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier.- Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limité et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

- Art. 3. La Société prend la dénomination de BRP INVESTMENTS, S.à r.l.
- Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

Art. 7. Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés et révoqués en tout temps «ad nutum» avec ou sans indication de raisons par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

Les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

- Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.
- Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Chaque année, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale a atteint le dixième du capital émis mais doit reprendre jusqu'à ce que le fonds de réserve soit entièrement reconstitué lorsque, à tout moment et pour n'importe quelle raison, ce fonds a été entamé.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par BRPTE, BRPTX et GRP Senc, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cent cinquante (1.750,-) euros.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:
- a) Monsieur Christophe Gammal, économiste, né le 9 août 1967, à Uccle, Bruxelles, demeurant à L-4247 Esch/Lallange, 108, route de Mondercange,
- b) Monsieur David Harvey, administrateur de sociétés, né le 30 avril 1947, à Londres, demeurant Rock House, 2B Gardiners Road, Gibraltar;

c) Monsieur Thomas Blumenthal, administrateur de sociétés, né le 13 février 1959, à Los Angeles, Californie, Etats-Unis, avec adresse professionnelle à 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Toutefois pour les affaires de gestion courante la société est valablement engagée par la signature d'un gérant.

2) Le siège de la Société est fixé à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, 8ème étage.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, vol. 139S, fol. 62, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

A. Schwachtgen.

(042756.3/230/248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

PRINTEMPS REASSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R. C. Luxembourg B 33.692.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société PRINTEMPS REASSURANCE

SINSER (EUROPE) S.A.

Signature

(041956.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

DELASSUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R. C. Luxembourg B 26.050.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société DELASSUR S.A.

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(041959.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

NORTHERN SEAS CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 86.524.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 7 mai 2003 que le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, de nommer Monsieur Raymond Van Herck, comme administrateur-délégué à la gestion journa-lière des affaires de la société avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute opération bancaire ne dépassant pas 30.000,- EUR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

NORTHERN SEAS CHARTER SERVICES S.A.

Signatures

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01988. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042036.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

WIRR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 37.742.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du mercredi 16 avril 2003:

- la délibération sur les comptes annuels au 31 décembre 2002 est reportée à une date ultérieure.
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06122. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042067.3/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

YEOMAN INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.248.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 26 juin 2003

- 1. Les rapports des Administrateurs et Commissaire aux Comptes au 28 février 2003 sont approuvés.
- 2. Les comptes annuels et le compte de profits et pertes au 28 février 2002 sont approuvés.

Le profit pour la période au 28 février 2003 s'élève à EUR 427.000,-.

- 3. Les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes sont déchargés par vote spécial en respect de l'exécution de leurs mandats au 28 février 2003.
 - 4. Les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes sont réélus pour un nouveau mandat.

Luxembourg, le 26 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042075.3/631/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

TP MANAGEMENT (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 62.998.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2003 que,

1. Conformément à l'article 8 des statuts, les mandats des administrateurs ont été reconduits pour une période de six ans. Le conseil d'administration est composé des personnes et de la société suivantes:

Madame Janine Martin, administrateur

Monsieur François Piron, administrateur

Mademoiselle Coralie Piron, administrateur

La société anonyme de droit belge TP MANAGEMENT, représentée par Monsieur Francis Devalckeneer, administrateur.

- 2. Conformément à l'article 9 des statuts, le mandat d'administrateur délégué de Madame Janine Martin a été reconduit pour une période de six ans avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.
- 3. Monsieur Jean-Michel Dangis, résidant 41/1, chaussée de Namur, B-6840 Neufchâteau, a été nommé à la fonction de commissaire aux comptes de la société pour une période de six ans.

Les mandats ainsi confiés commencent le 12 mai 2003 pour venir à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour la société

F. Piron

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042374.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

BAY PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 73.662.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

BAY PROPERTIES S.A.

Signature

Un administrateur

(042071.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

BAY PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 73.662.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

BAY PROPERTIES S.A.

Signature

Un administrateur

(042073.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

BAY PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 73.662.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 juin 2003 à 14.00 heures précises au 2B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

L'assemblée a réélu les administrateurs Messieurs Emmanouil Melegrinos, David B. Begbie et Peter J. Milne ainsi que le commissaire-aux-comptes, Monsieur R. John Usher, pour une nouvelle période statutaire de trois ans avec effet à partir du 4 juin 2001.

Les mandats des administrateurs et commissaire-aux-comptes se termineront à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire qui se tiendra en juin 2004.

Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et commissaire-aux-comptes pour leurs mandats au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042069.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

PHILIP MORRIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof-Koerich.

R. C. Luxembourg B 8.272.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Robert Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 février 1969, publié au Recueil Spécial C, n° 60 du 15 avril 1969.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Signature.

(042807.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

UBS CAPITAL III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 17-21, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 80.377.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature.

(042163.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

UBS CAPITAL III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 17-21, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 80.377.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature.

(042164.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

UBS CAPITAL III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 18.000,- EUR.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 17-21, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 80.377.

Extraits des résolutions adoptées par l'associé unique le 22 mai 2003

UBS CAPITAL AG, l'associé unique de la Société, a décidé d'approuver le bilan, le compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2001.

L'associé unique de la Société a constaté les bénéfices réalisés au 31 décembre 2001 s'élevant à EUR 11.689,01, a décidé de prélever un montant de EUR 584,- de ces bénéfices pour l'affecter à la réserve légale de la Société et de reporter le solde à l'exercice suivant.

L'associé unique de la Société a approuvé le bilan, le compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2002.

L'associé unique de la Société a décidé de reporter la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2002 d'un montant de EUR 18.442.054,03 au prochain exercice.

L'associé unique de la Société a accordé décharge pleine et entière à Monsieur Derek Keith Smith et à Monsieur Maarten Hanno Frech, gérants de la Société, pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2001 et de l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Pour extrait et publication UBS CAPITAL III, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042167.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ADELAÎDE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 43.310.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour ADELAÏDE, Sicav

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(042838.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

BJ SERVICES INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 605.391.800,- USD.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.063.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de BJ SERVICES INTERNATIONAL, S.à r.l. (la Société) tenue à Luxembourg en date du 9 juillet 2003, que:

- 1. M. Pierre Metzler a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet au 30 juin 2003,
- 2. M. Marc Feider, avocat, est nommé comme gérant de la Société avec effet au 1er juillet 2003.

Pour extrait et publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG05024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042195.3/253/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ODYSSEE PERFORMANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 93.885.

M. Didier Getto démissionne par la présente avec effet immédiat de ses fonctions d'administrateur de la société.

Thionville, le 23 juillet 2003.

D. Getto

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07394. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042185.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

INTERTABA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof-Koerich.

R. C. Luxembourg B 5.881.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Robert Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 février 1969, publié au Recueil Spécial C, n° 60 du 15 avril 1969.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Signature.

(042815.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

PUBLI EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 33.068.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signatures.

(042994.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

PUBLI EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 33.068.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signatures.

(042995.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

SAMBRASIL INTERNATIONAL SHOW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 93, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 91.545.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts du 22 mai 2003, autorisée par l'assemblée des associés du 22 mai 2003 et acceptée par la société en date du 22 mai 2003 que la répartition du capital social représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de 125,- euros chacune, se présente comme suit:

Monsieur José Antonio Batalau Ferreira50 partsMadame Elenice Ovelar Lopes Freitas50 partsTotal100 parts

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00324. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042406.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

SAMBRASIL INTERNATIONAL SHOW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 93, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 91.545.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée des associés du 22 mai 2003 que:

- 1. Monsieur Avelino Azenha Simoes, gérant, demeurant à 71, rue de Luxembourg, L-4391 Pontpierre a démissionné de sa fonction de gérant administratif avec effet au 22 mai 2003.
- 2. Monsieur José Antonio Batalau Ferreira, serveur, demeurant à 7, rue de Belair, L-4909 Bascharage, a été nommé gérant administratif.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042408.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ACEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.343.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Le Conseil d'Administration

Signature

(042329.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ACEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.343.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Le Conseil d'Administration

Signature

(042327.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ACEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.343.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Le Conseil d'Administration

Signature

(042323.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ACEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.343.

Suite à l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 2 juin 2003, les mandats des administrateurs Karim Van den Ende, Joseph Collaro et Monica Menzel ainsi que le mandat du commissaire aux comptes KV ASSOCIATES S.A. ont été renouvelés pour un terme expirant à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Suite à la même assemblée générale ordinaire, Monsieur Bas Schreuders a été révoqué, sans que décharge ne lui ait été accordée, de ses fonctions d'administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042335.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

RAMSAR III, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 43.844.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Signature.

(042823.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

S.U. INTERNATIONAL HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 16.274.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Signature.

(042825.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

IMMOBILVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 82.755.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(042829.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

BRIXIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 47.204.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(042832.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

GENIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 69.769.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(042839.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

INTERNATIONAL BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 17.304.

Le bilan au 15 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour INTERNATIONAL BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(042860.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

PM-INTERNATIONAL AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 17, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 46.582.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(042863.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

CLEOME INDEX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 72.234.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour CLEOME INDEX, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(042874.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

WORLDWIDE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.263.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour WORLDWIDE SICAV

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042897.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

UNICAPITAL INVESTMENTS II (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.606.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2003.

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS II (MANAGEMENT) S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

J. Mossong / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042903.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 48.528.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Pour THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

J. Mossong / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042908.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

INTRALUX TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 9.651.

Suite à la convention de cession de parts en date du 1er mai 2003, le capital de la société se répartit de la façon suivante:

 HOYER BELGIE N.V.:
 20.000 parts

 Total:
 20.000 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043051.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

ACE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 27.290.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Pour ACE FUND

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042937.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

PICTET INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 43.579.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Pour PICTET INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042942.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

ALNUS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.337.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Pour ALNUS FUND

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042950.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

WELLFLEET, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 71.787.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire reportée du 13 juin 2003

- Messieurs Rafik Fischer, Serge d'Orazio et André Schmit sont réélus comme Administrateurs pour un nouveau terme d'un an expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.
- ERNST & YOUNG, Luxembourg, est réélue comme Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour WELLFLEET

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043062.3/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

ALLCAP INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.791.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour ALLCAP INVESTMENT MANAGEMENT S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042954.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

DELPHI FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.135.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour DELPHI FUND

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042960.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

HYDRA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.635.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(042991.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

QUORUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 65.696.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 juillet 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est TAXCONTROL S.A., avec siège social à Viale S. Franscini 16, 6904 Lugano, Suisse. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04719. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043070.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

FOXROAD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 89.557.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(043013.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

VIRGILATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 35.402.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures Signatures

(043017.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

OMEGA INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.273.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Signatures

(043018.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

MARIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 39.636.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Signatures

(043021.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

BILL BOY GROUP S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.570.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Signatures

(043025.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

SEVIGNE C.R.C. S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 83.203.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Signatures

(043030.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BAKER & NORTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 89.777.

La société ABAX AUDIT, S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, démissionne de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06545. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043029.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

IMMOBILIERE DE ST PAUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 57.289.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(043036.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

WOODSTOCK BY CONRARDY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 84.994.

Le bilan au 30 juin 2003 (Liquidationsbilanz), enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 juillet 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(043038.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

C.N. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 53.556.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 juillet 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Carlo Capasa, administrateur A, domicilié professionnellement au Via Mario Fusetti 12, 20143 Milano, Italie
- Ennio Capasa, administrateur A, domicilié professionnellement au Via Mario Fusetti 12, 20143 Milano, Italie
- Jean Hoffmann, administrateur B, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg
- Marc Koeune, administrateur B, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg
- Nicole Thommes, administrateur B, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg
- Andrea Dany, administrateur B, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043048.3/693/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

PATCHWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 82.332.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(043040.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

TOP ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 55.849.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(043042.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

EUROGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.280.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juillet 2003.

Pour EUROGEN HOLDING S.A.

Signature

(043043.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

POTOK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 86.367.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 juillet 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Sébastien Gravière
- Monsieur Olivier Dewalque
- Monsieur Sébastian Coyette

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04843. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043057.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

S.E.M. S.à r.I., SCROCCARO EUROPEAN MANAGEMENT, S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9012 Ettelbruck, 46A, rue des Alliés.

R. C. Luxembourg B 94.568.

STATUTS

L'an deux mille trois, le sept juillet.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

A comparu:

Monsieur Sébastien Scroccaro, conseiller économique, demeurant à L-9012 Ettelbruck, 46A, rue des Alliés.

Ledit comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes.

- **Art.** 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.
 - Art. 2. La société a pour objet la prestation de conseil économique dans le sens le plus large.

Elle pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

- **Art. 3.** La société prend la dénomination de SCROCCARO EUROPEAN MANAGEMENT, S.à r.l. en abrégé S.E.M., S.à r.l., société à responsabilité limitée.
 - Art. 4. Le siège social est établi à Ettelbruck.
 - Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,00) chacune.

Les cent (100) parts sociales sont souscrites par l'associé unique, Monsieur Sébastien Scroccaro, conseiller économique, demeurant à L-9012 Ettelbruck, 46A, rue des Alliés.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associé reconnaît.

- **Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.
 - Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.
- **Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.
- **Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

- Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.
 - Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 14.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.
 - Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille trois.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (EUR 1.000,00).

Décision de l'associé unique

Le comparant, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un.
- 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Sébastien Scroccaro, prénommé,

La société se trouve valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-9012 Ettelbruck, 46A, rue des Alliés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Scroccaro, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, vol. 139S, fol. 67, case 1. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

E. Schlesser.

(041820.3/227/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2003.

SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 89.695.

In the year two thousand and three, on the second of July.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

There appeared:

- 1.- Mr Kamil Klinowski, economist, born in Kraków, (Poland), on the 6th of September 1975, residing at PL-30-833 Kraków, 15/80 Lilli Wenedy Street, (Poland).
- 2.- Mr Bartosz Karasinski, economist, born in Kraków, (Poland), on the 19th of November 1978, residing at PL-30-023 Kraków, 84/28 Mazowiecka Street, (Poland).
- 3.- Mr Tomasz Olszewski, economist, bank manager, born in Warsow, (Poland), on the 9th of January 1967, residing at PL-07-306 Brok, 11a Plac Koscielny, (Poland).
- 4.- Mr Aleksander Jawien, economist, born in Kraków, (Poland), on the 29th of November 1970, residing at PL-43-100 Tychy, 33 Astrow Street, (Poland).
- 5.- The private limited company TRINITY MANAGEMENT PARTNERS, with its registered office at L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier, R. C. S. Luxembourg section B number 89.694.

All are here represented by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, by virtue of five proxies given under private seal.

Such proxies having been signed ne varietur by the notary and the attorney, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

This appearing attorney, acting as said before, declares and requests the notary to act:

- The private limited company SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT, with registered office at L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R. C. S. Luxembourg section B number 89.695, was incorporated by deed of the undersigned notary on the 23rd of October 2002, published in the Mémorial C number 1729 of the 4th of December 2002, and whose articles of association have been modified by deed of the undersigned notary on the 30th of October 2002, published in the Mémorial C number 1748 of the 9th of December 2002.
 - That the appearing parties sub 1.- to 5.- are the sole actual partners of the said company.
 - That the appearing parties, represented as said before, have taken the following resolutions according to the agenda:

First resolution

The appearing parties state:

a) that by a transfer of sharequotas under private seal on the 28th of April 2003, Mr Aleksander Olszowski, economist, residing at PL-32-089 Województwo Malopolskie, 194 Wielka Wies, (Poland), has transferred eighty-six (86) sharequotas with a par value of twenty-five euros (25.- EUR) each in the said company SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT to Mr Tomasz Olszewski, prenamed;

- b) that by a transfer of sharequotas under private seal on the 28th of April 2003, Mr Aleksander Olszowski, prenamed, has transferred eighty-six (86) sharequotas with a par value of twenty-five euros (25.- EUR) each in the said company SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT to Mr Aleksander Jawien, prenamed;
- c) that by a transfer of sharequotas under private seal on the 28th of April 2003, Mr Aleksander Olszowski, prenamed, has transferred seven hundred and forty-three (743) sharequotas with a par value of twenty-five euros (25.- EUR) each in the said company SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT to the private limited company TRINITY MANAGEMENT PARTNERS, prenamed;
- d) that by a transfer of sharequotas under private seal on the 28th of April 2003, Mr Kamil Klinowski, prenamed, has transferred eight hundred and seventy-three (873) sharequotas with a par value of twenty-five euros (25.- EUR) each in the said company SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT to the private limited company TRINITY MANAGEMENT PARTNERS, prenamed;
- e) that by a transfer of sharequotas under private seal on the 28th of April 2003, Mr Bartosz Karasinski, prenamed, has transferred three hundred and eight (308) sharequotas with a par value of twenty-five euros (25.- EUR) each in the said company SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT to the private limited company TRINITY MANAGEMENT PARTNERS, prenamed.

The private limited company A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., in its capacity as manager of the said company SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT, represented by Mr Paul Marx, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, hereby accepts the above mentioned transfers of sharequotas, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Second resolution

The general meeting decides to amend article 6 of the articles of incorporation in order to reflect such actions, and to give it the following wording:

- **«Art. 6.** The corporate capital is set at one hundred and eighty thousand three hundred and seventy-five Euros (180,375.- EUR) represented by seven thousand two hundred and fifteen (7,215) sharequotas of twenty-five Euros (25.- EUR) each, which have been subscribed as follows:
- 1.- Mr Kamil Klinowski, economist, born in Kraków, (Poland), on the 6th of September 1975, residing at PL-30-833 Kraków, 15/80 Lilli Wenedy Street, (Poland), two thousand two hundred and thirty-nine sharequotas . . . 2,239
- 2.- Mr Bartosz Karasinski, economist, born in Kraków, (Poland), on the 19th of November 1978, residing at PL-30-023 Kraków, 84/28 Mazowiecka Street, (Poland), seven hundred and ninety sharequotas......

- 5.- The private limited company TRINITY MANAGEMENT PARTNERS, with its registered office at L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R. C. S. Luxembourg section B number 89.694, three thousand eight

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. that any decision of the sole shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and that the provisions regarding the general shareholders' meetings are not applicable.»

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately nine hundred and fifty euros.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing attorney, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing attorney and in case of divergence between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing attorney, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing party signed together with us, the notary, the present deed.

Folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zwei tausend drei, den zweiten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1.- Herr Kamil Klinowski, Betriebswirt, geboren in Krakau, (Polen), am 6. September 1975, wohnhaft in PL-30-833 Krakau, 15/80 Lilli Wenedy Street, (Polen).

- 2.- Herr Bartosz Karasinski, Betriebswirt, geboren in Krakau, (Polen), am 19. November 1978, wohnhaft in PL-30-023 Krakau, 84/28 Mazowiecka Street, (Polen).
- 3.- Herr Tomasz Olszewski, Betriebswirt, Bankdirektor, geboren in Warschau, (Polen), am 9. Januar 1967, wohnhaft in 07-306 Brok, 11a Plac Koscielny, (Polen).
- 4.- Herr Aleksander Jawien, Betriebswirt, geboren in Krakau, (Polen), am 29. November 1970, wohnhaft in PL-43-100 Tychy, 33 Astrow Street, (Polen).
- 5.- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung TRINITY MANAGEMENT PARTNERS, mit Sitz in L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon Ier, R. C. S. Luxemburg Sektion B Nummer 89.694.

Alle sind hier vertreten durch Herrn Paul Marx, docteur en droit, beruflich wohnhaft in L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faïencerie, aufgrund von fünf ihm erteilten Vollmachten unter Privatschrift.

Diese Vollmachten bleiben nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Bevollmächtigter, handelnd wie hiervor erwähnt, ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT, mit Sitz in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier, R. C. S. Luxemburg Sektion B Nummer 89.695, gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 23. Oktober 2002, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1729 vom 4. Dezember 2002, gegründet wurde, und deren Satzung abgeändert wurde durch Urkunde des instrumentierenden Notars am 30. Oktober 2002, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1748 vom 9. Dezember 2002.
 - Dass die Komparenten sub 1.- bis 5.- die alleinigen Gesellschafter der vorgenannten Gesellschaft sind.
 - Dass die Komparenten, vertreten wie hiervor erwähnt, gemäss Tagesordnung, folgende Beschlüsse gefasst haben:

Erster Beschluss

Die Komparenten stellen fest:

- a) dass gemäss einer Abtretung von Anteilen unter Privatschrift vom 28. April 2003, Herr Aleksander Olszowski, Betriebswirt, wohnhaft in PL-32-089 Województwo Malopolskie, 194 Wielka Wies, (Polen), sechs und achtzig (86) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) der genannten Gesellschaft SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT an Herrn Tomasz Olszewski, vorgenannt, abgetreten hat;
- b) dass gemäss einer Abtretung von Anteilen unter Privatschrift vom 28. April 2003, Herr Aleksander Olszowski, vorgenannt, sechs und achtzig (86) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) der genannten Gesellschaft SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT an Herrn Aleksander Jawien, vorgenannt, abgetreten hat;
- c) dass gemäss einer Abtretung von Anteilen unter Privatschrift vom 28. April 2003, Herr Aleksander Olszowski, vorgenannt, siebenhundertdreiundvierzig (743) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) der genannten Gesellschaft SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT an die Gesellschaft mit beschränkter Haftung TRINITY MANAGEMENT PARTNERS, vorbezeichnet, abgetreten hat;
- d) dass gemäss einer Abtretung von Anteilen unter Privatschrift vom 28. April 2003, Herr Kamil Klinowski, vorgenannt, achthundertdreiundsiebzig (873) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) der genannten Gesellschaft SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT an die Gesellschaft mit beschränkter Haftung TRINITY MANAGEMENT PARTNERS, vorbezeichnet, abgetreten hat;
- e) dass gemäss einer Abtretung von Anteilen unter Privatschrift vom 28. April 2003, Herr Bartosz Karasinski, vorgenannt, dreihundertacht (308) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) der genannten Gesellschaft SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT an die Gesellschaft mit beschränkter Haftung TRINITY MANAGEMENT PARTNERS, vorbezeichnet, abgetreten hat.

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT, S.à r.l., in ihrer Eigenschaft als Geschäftsführer der genannten Gesellschaft SIRIUS TRANSFORMATION SUPPORT, vertreten durch Herrn Paul Marx, vorgenannt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, nimmt hiermit die oben erwähnten Abtretungen gemäss Artikel 1690 des bürgerlichen Gesetzbuches an.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel 6 der Satzung dementsprechend abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

- «**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital ist auf hundertachtzigtausenddreihundertfünfundsiebzig Euro (180.375,- EUR) festgesetzt, dargestellt durch siebentausendzweihundertfünfzehn (7.215) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR), welche wie folgt gezeichnet worden sind:
- 1.- Herr Kamil Klinowski, Betriebswirt, geboren in Krakau, (Polen), am 6. September 1975, wohnhaft in PL-30-833 Krakau, 15/80 Lilli Wenedy Street, (Polen), zweitausendzweihundertneununddreissig Anteile. 2.239
- 2.- Herr Bartosz Karasinski, Betriebswirt, geboren in Krakau, (Polen), am 19. November 1978, wohnhaft in PL-30-023 Krakau, 84/28 Mazowiecka Street, (Polen), siebenhundertneunzig Anteile......

Wenn und solange alle Anteile in der Hand einer Person sind, dann ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinne von Artikel 179 (2) des abgeänderten Gesetzes über die Handelsgesellschaften; in diesem Fall sind, unter anderen, die Artikel 200-1 und 200-2 dieses Gesetzes anzuwenden, d.h. dass jeder Beschluss des alleinigen Gesellschafters sowie jeder Vertrag zwischen ihm und der Gesellschaft schriftlich festgehalten werden muss und dass die Bestimmungen über die Generalversammlungen der Teilhaber nicht anwendbar sind.»

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt neunhundertundfünfzig Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar versteht und spricht Englisch und erklärt, dass auf Wunsch des Bevollmächtigten gegenwärtige Urkunde in englisch verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung. Auf Ersuchen desselben Bevollmächtigten und im Falle von Divergenzen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung massgebend.

Worüber Urkunde, errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P. Marx, J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 14 juillet 2003, vol. 524, fol. 1, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, den 23. Juli 2003. J. Seckler.

(042922.3/231/181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

SANINFO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 29.628.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

STENGEST, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 78.306, une société avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ici représentée par Madame Geneviève Blauen, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de SANINFO, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 29.628, avec siège social à Luxembourg-Kirchberg, ci-après dénommée «la Société», constituée acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N° 106 du 21 avril 1989.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et la Société a été dissoute et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 324 du 3 mai 2001, et la clôture de sa liquidation n'est pas encore intervenue.

- Le capital social était antérieurement fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois (LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.
- En vertu d'une cession de parts sous seing privé datée du 10 septembre 2001, TERRENNIAL INVESTMENTS B.V., une société de droit néerlandais, actuellement dissoute et ayant eu son siège social à Zeemansstraat 13, NL-3016 CN Rotterdam, Pays-Bas, a cédé les 711 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à STENGEST, S.à r.l., préqualifiée, au prix de EUR 1,-, ce dont quittance.
- En vertu d'une cession de parts sous seing privé datée du 20 février 2003, SANNE & CIE, S.à r.l., une société avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a cédé les 539 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à STENGEST, S.à r.l., préqualifiée, au prix de EUR 1,-, ce dont quittance.

Ces cessions demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement. Ces cessions ont été effectuées avec l'accord de la Société et, pour autant que de besoin, acceptées par le liquidateur de la Société.

Suite à ces cessions, les parts sociales dans la Société sont désormais toutes attribuées à STENGEST, S.à r.l., préqualifiée

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connait parfaitement la situation financière de la Société.

La comparante approuve les derniers comptes sociaux arrêtés au 15 juillet 2003 ainsi que le rapport du liquidateur établi en date du 16 juillet 2003.

- La comparante déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que la comparante est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
 - La comparante donne décharge pleine et entière au liquidateur pour son mandat jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la liquidation définitive de la société SANINFO, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Blauen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2003, vol. 139S, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

A. Schwachtgen.

(042559.3/230/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

SANINFO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 29.628.

Les comptes de clôture au 15 juillet 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 juillet 2003, vol. 139S, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

A. Schwachtgen.

(042564.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

BJ SERVICES COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 192.265.000,- USD.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 78.148.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de BJ SERVICES COMPANY, S.à r.l. (la Société) tenue à Luxembourg en date du 9 juillet 2003, que:

- 1. M. Pierre Metzler a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet au 30 juin 2003,
- 2. M. Marc Feider, avocat, a été nommé comme gérant de la Société avec effet au 1er juillet 2003.

Pour extrait et publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG05022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042196.3/253/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

BALATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 202, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 92.883.

Assemblée Générale

L'associé unique de la société à responsabilité limitée BALATA, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 202, avenue de la Faïencerie,

a pris la résolution suivante:

La société ne pourra dorénavant être engagée en toutes circonstances que par la signature conjointe du gérant administratif et du gérant technique.

Fait le 22 juillet 2003 à Luxembourg.

G. Brusturean.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07113. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(042416.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

EUROLUX HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias. R. C. Luxembourg B 91.866.

Me Alain Lorang démissionne de ses fonctions d'administrateur de la société EUROLUX HOLDING S.A.H., ceci avec effet immédiat à compter du jour de la présente.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Me A. Lorang.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042225.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

NICHIDO INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 25.701.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 juin 2003 que:

1. Monsieur Masahiro Hyashi a démissionné de sa fonction d'Administrateur.

Il est immédiatement dégagé de ses obligations.

2. Monsieur Joji Kawakami est nommé Administrateur, avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Masahiro Hyashi.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2005.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Pour extrait conforme

G. Schneider

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042239.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 28.679.

AUSZUG

Herr Rüdiger Ginsberg, Mitglied des Vorstandes der UNION ASSET MANAGEMENT HOLDING AG, Frankfurt am Main, ist zum 30. Juni 2003 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft ausgeschieden.

Herr Horst Höger, Mitglied des Vorstandes der UNION ASSET MANAGEMENT HOLDING AG, Frankfurt am Main, ist mit Wirkung zum 1. Juli 2003 gemäß Artikel 7 letzter Satz der Satzung in den Verwaltungsrat der Gesellschaft gewählt worden. Es wird eine außerordentliche Generalversammlung erfolgen, in der die Bestellung durch die Generalversammlung erfolgt. Das Mandat von Herrn Höger endet mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2005, die über den Jahresabschluß 2004 beschließt.

Herrn Helmut Schlembach, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied, ist zum 30. Juni 2003 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft ausgeschieden.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 18 Juli 2003.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG06005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(042353.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

PIPERNO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 34.152.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(042713.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE FINANCEMENT DE COMMERCES S.A.,

Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 105, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 59.741.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 23 avril 2003

Les rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes relatifs aux exercices 1999, 2000 et 2001 sont acceptés;

Les comptes annuels et l'affectation du résultat aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001 sont approuvés;

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 1999 est affecté de la manière suivante:

- Résultats reportés (perte):

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2000 est affecté de la manière suivante:

28.880.- LUF

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2001 est affecté de la manière suivante:

47.171,- LUF

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Robert Goeres, Jean-Luc Linster et Christophe Mouton ainsi que celui du commissaire aux comptes, Monsieur Jean-Marc Faber sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE FINANCEMENT DE COMMERCES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042341.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

GENERAL KEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris. R. C. Luxembourg B 91.997.

Par lettre en date du 24 juillet 2003 adressée à la société, Monsieur Romain Lutgen a donné sa démission avec effet immédiat de son mandat d'administrateur délégué en gardant son mandat de simple administrateur.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07152. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042438.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

MIDILUX HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 6.749.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin 2003 que:

- les mandats des administrateurs sortants, M. David Wollach, avec adresse professionnelle au 6, Place Chevelu, CH-1201 Genève, M. Michael Dunkel, avec adresse professionnelle au Level 3, Connaught Offices, 185, Liverpool Street, Sydney NSW 2000, Australie, Me Jean Wagener, avec adresse professionnelle au 10, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, M. Karl U. Sanne, avec adresse professionnelle au 28 Old Brompton Road, Unit 547 South Kensington, GB-Londres SW7 355 et M. Jean Pierson, avec adresse professionnelle au 100B, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, ont été renouvelés pour un nouveau terme d'un an.

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., avec siège social au 5, boulevard de la Foire, «Centre de l'Etoile», L-1528 Luxembourg, a été appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes pour les comptes annuels et de réviseur d'entreprises pour les comptes consolidés, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 2003.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042970.3/521/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

INTERNATIONAL FIRE CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 68, rue de la Libération. R. C. Luxembourg B 87.155.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège de la société en date du 23 juillet 2003

Tous les actionnaires sont présents.

Les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Les actionnaires décident les cessions de parts suivantes:

- M. Salvatore Domenico, né le 22 février 1955 en Italie, déclare céder 190 actions de la société à M. Alves Fernando au prix de 5.890,- EUR pour les 190 actions, et ce, dont quittance.
- Mme Dos Santos Ferreira Déolinda Rosa, née le 8 novembre 1961 au Portugal, déclare céder 100 actions de la société à M. Alves Fernando au prix de 3.100,- EUR pour les 100 actions, et ce, dont quittance.
- M. Schmidt Waldemar Georges, né le 21 décembre 1949 en France, déclare céder 100 actions de la société à M. Alves Fernando au prix de 3.100,- EUR pour les 100 actions, et ce, dont quittance.

Les décisions ont été admises à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

bour INTERNATIONAL FIRE CENTER S.A.

F. Alves Peres / A. Da Fonte

Administrateur délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07448. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042427.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 34.726.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2003

L'assemblée a renouvelé les mandats des délégués à la gestion journalière.

Les mandats de Monsieur Michel E. Raffoul et de Monsieur Aad N.D. Spaan ont été renouvelés pour une nouvelle période statutaire expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes au 31 décembre 2007.

Celui de Monsieur Georges Mahnen a été renouvelé jusqu'au 31 août 2003.

Actuellement, les délégués à la gestion journalière de la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. sont les personnes suivantes:

Monsieur Michel E. Raffoul, administrateur délégué

Monsieur Aad N.D. Spaan, administrateur-directeur général

Monsieur Georges Mahnen, administrateur-directeur général.

Le 17 juin 2003.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AG07072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042477.3/032/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ARROBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové. R. C. Luxembourg B 63.384.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 6 juin 2003

- L'Assemblée nomme Madame Ann Adam à la fonction de Commissaire aux comptes pour une période qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003.

EURCO S.A.

Administrateur

R. Paridaens

Financial Controller

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06129. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042673.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

SOCIETE ARDENNAISE D'INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 67.708.

Monsieur Pierre Dall'Asparago démissionne de ses fonctions d'administrateur de la société, et ceci avec effet immédiat au jour de la présente.

Luxembourg, le 9 janvier 2003.

P. Dall'Asparago.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06745. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042489.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

J.C. DECAUX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 23.212.

Suite à une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 24 avril 2003, Monsieur Philippe Uyttersprot, demeurant à Bruxelles, a été nommé administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Pierre Cauchie, démissionnaire, demeurant à Koksijde. L'Assemblée a donné décharge aux administrateurs en fonction et sortants ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats relatifs.

Suite à ces changements, le Conseil d'Administration se compose par:

- 1) Monsieur Marc Laurent, administrateur, demeurant à Rhode-Saint-Genèse, Belgique,
- 2) J.C. Decaux S.A., 17, rue Soyer, Neuilly-sur-Seine, France,
- 3) Monsieur Philippe Uyttersprot, prémentionné.

Commissaire aux comptes:

- Monsieur Robert Caudron, directeur, demeurant à Maison-Lafitte, France.

Les mandats des administrateurs ainsi que du commissaire aux comptes viendront à échéance le 1er janvier 2009.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(042877.3/502/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

RADCLIFF HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 59.714.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 juillet 2003 que les mandats des administrateurs sortants, M. Gérard Muller, M. Fernand Heim et Mme Geneviève Blauen, tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg ainsi que du commissaire aux comptes, StenGest, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06895. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042966.3/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

CAPACITORS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 67.889.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juillet 2003.

Pour CAPACITORS INTERNATIONAL S.A.

Signature

(043047.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

SCHRAINEREI OLIVIER CONRARDY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 13, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 73.357.

Le bilan au 30 juin 2003 (Liquidationsbilanz), enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 juillet 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(043045.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

EUROGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.280.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juillet 2003.

Pour EUROGEN HOLDING S.A.

Signature

(043054.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

HERVAIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes. R. C. Luxembourg B 85.038.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 10 juillet 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Monsieur Christophe Dermine
- Monsieur Olivier Dewalque

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est Monsieur Pietro Carenza, directeur de sociétés, domicilié à Via Moncucco 25, CH-6900 Lugano, Suisse.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043060.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

SAN SILVERIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 70.779.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juillet 2003.

Pour SAN SILVERIO, S.à r.l.

Signature

(043063.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

FINANCIERE DES TROIS ROIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 39.032.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 10 juillet 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

L'assemblée a pris acte de la démission de la société FIDIREVISA S.A. de ses fonctions de commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04801. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043064.3/693/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

PRIVATA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 54.134.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 10 juillet 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04761. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043067.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

S.I.T. S.A., SITCOM INTERNATIONAL TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 72.227.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

S.I.T. S.A., SITCOM INTERNATIONAL TRADE S.A.

A. De Bernardi / V. Arno'

Administrateurs

(043078.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

AERIENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 84.430.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 juillet 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est STUDIO COMMERCIALE E FIDUCIARIO MICHELE ROMERIO avec siège social à Carabella, 6582 Pianezzo.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043068.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

AGIMARQUE ROMANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 94.650.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the ninth day of July. Before us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

AGIMARQUE, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, in process to be registered in the Registre de Commerce of Luxembourg, here represented by Mr Hugo Neuman, private employee, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on July 8, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

- **Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.
- **Art. 2.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

- Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company will have the name AGIMARQUE ROMANS, S.à r.l.
- Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

- Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares of twenty-five euros (25.- EUR) each, all subscribed and fully paid up.
- Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.
- **Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- **Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.
- **Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.
- **Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) do not need to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers, at least one of them being a Manager class A.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

- **Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.
 - Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

- Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2003.
- **Art. 16.** Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

- **Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.
- Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

AGIMARQUE, S.à r.l., the appearing party, represented as stated hereabove, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred euros (12,500.- EUR) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty Euro (1,250.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

1) The Company will be administered by the following managers:

Manager Class A:

- Mr Armin Kirchner, company director, born in Jutphaas, the Netherlands, on December 29, 1967, professionally residing at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Managers Class B

- Mr Joel Hammer, chief financial officer, born in New York, USA, on January 30 1961, professionally residing at One Chase Manhattan Plaza, 57th floor, New York, NY 10005, USA, manager B;
- Mrs. Caryn Lombardi, vice-president, born in New York, USA, on March 31 1970, professionally residing at One Chase Manhattan Plaza, 57th floor, New York, NY, 10005, USA, manager B;
- Mr Jeremy Hussey, chief financial officer, born in Ilford, United Kingdom, on May 28 1970, professionally residing at 58 Fenchurch Street, EC3M 4AB London, UK, manager B;

The Company is validly bound by the joint signature of any two managers, at least one of them being a Manager class Δ

2) The address of the corporation is fixed at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux-mil trois, le neuf juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AGIMARQUE, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en cours d'inscription au Registre de Commerce de Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Hugo Neuman, employé privé, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 8 juillet 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

- Art. 1er. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ciaprès «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ciaprès «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ciaprès «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.
- **Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

- Art. 3. La Société est constitutée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La Société aura la dénomination AGIMARQUE ROMANS, S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

- Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.
- **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce est prescrit par l'article 189 de la Loi.

- Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.
- Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance, dont un doit être un gérant de classe A.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

- **Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.
 - Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

- **Art. 15.** L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2003.
- **Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

- **Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.
- Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

AGIMARQUE, S.à r.l., la partie comparante, représentée comme dit-est, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) est à la dispostion de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cent cinquante Euros (1.250,- EUR).

Décision de l'associé unique

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

Gérant de Classe A:

- Monsieur Armin Kirchner, directeur de sociétés, né à Jutphaas, Pays-Bas, le 29 décembre 1967, demeurant professionnellement à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Gérants de Classe B

- Monsieur Joel Hammer, chief financial officer, né à New York, Etats-Unis, le 30 janvier 1961, demeurant professionnellement à One Chase Manhattan Plaza, 57th floor, New York, NY 10005, Etats-Unis;
- Madame Caryn Lombardi, vice-présidente, née à New York, Etats-Unis, le 31 mars 1970, demeurant professionnellement à One Chase Manhattan Plaza, 57th floor, New York, NY 10005, Etats-Unis;
- Monsieur Jeremy Hussey, chief financial officer, né à Ilford, Royaume-Uni, le 28 mai 1970, demeurant professionnel-lement à 58, Fenchurch Street, EC3M 4AB, Londres, Royaume-Uni;

La société est engagée par la signature conjointe de deux Gérants, dont un doit être un Gérant de Classe A.

2) L'adresse de la Société est fixée au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire. Signé: H. Neuman, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, vol. 139S, fol. 75, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

G. Lecuit.

(043405.3/220/243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

SCHMIED ECOTECHNIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 89.794.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 juillet 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est MGF CONSULENZE S.A. avec siège social à Via Pioda 14, 6901 Lugano, Suisse.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04709. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043073.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange